



Édition
Spéciale



News

Février 2016 n° 44

www.sunchild.be

Prendre un enfant par la main

Cette newsletter a été réalisée avec le soutien de la Commission Communautaire Française et de la Fondation Contre le Cancer

Sommaire

Crowdfunding ? Crow-fun-quoi ?	2
Pourquoi Sun Child «Prendre un enfant par la main» lance une campagne crowdfunding ?	3
Nouveau partenariat	3
L'agenda	4

18 mars 2016, Concert Hulencourt

13 mai 2016 : Tee Cup

Soutenir l'association

Vous pouvez faire un don déductible fiscalement à partir de 40€.

Vous pouvez devenir mécène en offrant une aide financière structurelle ou en accordant le soutien de votre entreprise lors de nos manifestations.

Vous pouvez également devenir et rejoindre nos volontaires.





Crowdfunding ? Crow-fun-quoi ?

Le financement participatif, en français, permet le financement d'un projet par les particuliers. Loin des banques et institutions fortunées, c'est l'association d'un grand nombre de personnes investissant un petit montant qui permet au projet de réunir les fonds nécessaires à sa réalisation. C'est pourquoi le terme anglais réfère au financement par les « foules » (Crowd). Ce n'est pas un concept nouveau mais il a pris une nouvelle dimension avec l'expansion des plateformes de crowdfunding en ligne.

Comment expliquer ce succès ?

Ces plateformes en ligne font le lien entre le porteur de projet et les investisseurs intéressés en conférant au projet une visibilité et une accessibilité beaucoup plus grande. Les internautes expriment leur solidarité en soutenant les projets qui leur plaisent. La plateforme, elle, s'engage à encadrer et sécuriser la transaction. En quelques clics, il est ainsi possible d'accorder quelques euros à un jeune entrepreneur ou une ASBL en échange d'une contrepartie. En effet, le principe de crowdfunding inclut « retour sur investissement », sous forme de cadeau ou de service.

C'est tout ou rien

La plupart de ces plateformes adopte une politique du « tout ou rien ». Les porteurs de projets doivent déterminer leur objectif, les différents montants que les investisseurs peuvent accorder, et les contreparties qu'ils s'engagent à fournir en retour. Si l'objectif n'est pas atteint dans le temps imparti, l'argent investi revient immédiatement à l'investisseur. Une manière de rassurer l'investisseur sur son placement : son argent sera bien utilisé ou lui sera rendu.

Pourquoi Sun Child «Prendre un enfant par la main» lance une campagne crowdfunding ?

Chaque année, Sun Child «Prendre un enfant par la Main» participe à l'organisation de séjours de vacances pour des enfants gravement malades issus de milieux défavorisés et leurs familles. Durant une semaine de vacances, les enfants retrouvent des joies simples : une visite à la ferme, une balade en bateau, un après-midi à la piscine, des animations bricolages... De purs moments de bonheur pour ces enfants, loin des chambres d'hôpitaux, dans un environnement champêtre, chaleureux, entourés par des bénévoles qui prennent soin d'eux.

L'organisation de ces séjours coûte cher et le nombre de participants ne cesse d'augmenter. C'est pourquoi Sun Child «Prendre un enfant par la main» a choisi de se tourner vers ce nouveau mode de financement.

Dans les prochaines semaines, vous recevrez un mail avec toutes les informations pour que vous puissiez vous connecter sur le site de « Growfuning » et y faire un don. Si vous ne recevez pas ce mail, c'est que nous ne disposons pas encore de votre adresse mail. Communiquez-nous votre adresse au plus vite ou connectez-vous directement sur la plateforme en cliquant sur le lien : <https://www.growfunding.be/bxl>

Si comme nous, vous pensez que les enfants malades ont absolument besoin de reprendre des forces et de se distraire pour continuer leur combat contre la maladie, alors rejoignez-nous au plus vite. Nous comptons sur vous et les enfants aussi.



Nouveau partenariat

Lorsqu'un enfant ou un adolescent est absent pour une longue durée pour cause de maladie ou d'accident, il se retrouve isolé. Partant de ce constat, quatre anciens d'IBM décident de mettre leurs compétences informatiques au service de ces enfants et de créer en 2006 l'ASBL Take Off.

L'ASBL Take Off veille à ce que l'isolement de l'enfant malade ne nuise ni à sa scolarité ni à sa vie sociale. Grâce à l'installation de moyens techniques et informatiques modernes, Take Off permet à l'enfant de rester connecté avec sa classe depuis l'hôpital ou la maison.

Pour chaque enfant concerné, Take Off contacte elle-même les différents intervenants : parents, école, hôpital et met le plus rapidement possible à disposition le maté-

riel informatique et les connexions Internet nécessaires à l'enfant, que ce soit à domicile ou à l'hôpital ou avec sa classe. L'ASBL assure la formation et le suivi technique.

Il est rapidement apparu que nos deux associations se complétaient. Dans le but de faciliter la vie de ces enfants, Sun Child «Prendre un enfant par la main» et Take Off travaillent dès à présent main dans la main.

Information : TAKE OFF ASBL
Avenue du Bourget 42 - Local AX062 - 1130 Bruxelles
02 339 54 88 - info@takeoff-asbl.be
BE 54 0014 80229797
www.takeoff-asbl.be





L'agenda

18 mars 2016, Concert Hulencourt

Pour fêter dignement ses 25 ans, Sun Child «Prendre un enfant par la main», veut vous enchanter. Redécouvrez les plus grands compositeurs de notre histoire interprétés par des artistes de renommée et talentueux. Ne manquez pas cet événement fabuleux le **vendredi 18 mars** prochain au Studio 4 à Flagey, Ixelles. Le détail de la soirée est d'ores et déjà disponible sur notre site : www.sunchild.be



13 mai 2016 : Tee Cup

Le Rotary de Waterloo organisera sa traditionnelle Tee Cup au Golf de Falnuée le **vendredi 13 mai** prochain, dont une part des bénéfices sera versée à Sun Child «Prendre un enfant par la main». Vous pouvez donc vraiment nous aider en participant à l'événement en tant que joueurs, en nous apportant un soutien de sponsoring ou en fournissant des lots pour la remise des prix. N'hésitez pas à contacter Alain Clerckx par téléphone au 0477 699 396 ou par email : alain.clerckx@gmail.com si vous êtes intéressés.

Plus d'informations sur notre site : www.sunchild.be



« Nous remercions tout particulièrement Benjamin Josseaux pour son aide dans la réalisation de cette Newsletter ».

Communiquez-nous votre adresse mail, nous vous tiendrons au courant de nos activités : info@sunchild.be

www.sunchild.be

avec le soutien de la Commission Communautaire Française

Chaussée de Louvain 479 - 1030 Bruxelles • sunchild.pem@gmail.com

Téléphone : 32-2-734 04 01 • Fax : 32-2-735 25 04 • Compte bancaire BE68 2710 2242 6634

Éditeur responsable : Françoise Knott - Coordinatrice Sun Child asbl - Chaussée de Louvain 479 - 1030 Bruxelles • Graphisme : Sylvia Goldschmidt et Audrey François

